

Allianz Domi 2

Société Civile de Placement Immobilier à Capital Fixe

Régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, L. 231-1 à L. 231-8 du Code de commerce, L 214-1, L 214-24 à L 214-24-23, L 214-86 à L 214-120, L 231-8 à L 231-21, D 214-32 à D 214-32-8, R.214-130 à R.214-160 du Code monétaire et financier et les dispositions du Règlement général de l'AMF

ORDRE D'ACHAT SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE

RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL

A) Du souscripteur

Je soussigné(e), M Mme Numéro Associé :

NOM, PRENOM NOM de jeune fille

DOMICILE : N° Rue Code Postal Ville

Date de naissance : Lieu de naissance : Profession :

Marié(e) Régime matrimonial : Célibataire Veuf (ve) Divorcé(e) Pacs

Nationalité..... N° de Tel : Email :@.....

B) Du co-souscripteur

Du conjoint (co-souscripteur) De l'usufruitier – si démembrement temporaire indiquer la durée.....ans

Du représentant d'une indivision Du représentant légal d'un mineur ou d'un incapable

Je soussigné(e), M Mme Numéro Associé :

NOM, PRENOM NOM de jeune fille

DOMICILE : N° Rue Code Postal Ville

Date de naissance : Lieu de naissance : Profession :

Marié(e) Régime matrimonial : Célibataire Veuf (ve) Divorcé(e) Pacs

Nationalité..... N° de Tel : Email :@.....

Imposition IR IS Autres : Fiscalité Résident Non résident – pays :

ORDRE D'ACHAT - Avertissement cet ordre ne pourra être pris en compte que s'il remplit les conditions de validité (voir au verso)

Souhaite me porter acquéreur de parts de la SCPI Allianz Domi 2

Nombre de part A	Prix maximum offert/part B	Frais (1) C = B x 1.11	Montant total à payer D = C x A	Date de fin de validité (par défaut, l'ordre sera valable un an)
Couverture	<input type="checkbox"/> virement sur le compte Allianz Immovalor Marché Secondaire FR76 3148 9000 1000 2223 0246 647			
	<input type="checkbox"/> emprunt – Nom de la banque :			
Déclaration d'origine des fonds	<input type="checkbox"/> épargne / Héritage <input type="checkbox"/> réinvestissement suite à la vente d'un actif immobilier			
	<input type="checkbox"/> autres à préciser :			

(1) Frais à la charge du cessionnaire pour une transaction.

Droit d'enregistrement : le Code Général des Impôts applique au transfert des parts sociales même non constaté par un acte, un droit d'enregistrement fixé actuellement à 5% du prix de cession.

Commission perçue par la société de gestion : la société de gestion est rémunérée pour son intervention par une commission dont le montant est calculé sur le prix payé au vendeur. *Elle est de 5% HT soit 6% TTC.*

* Je suis informé(e) que, sauf avis contraire de ma part, mon ordre pourra être exécuté partiellement.

* je déclare en outre, me soumettre à toutes les dispositions qu'impose la propriété desdites parts à l'égard de la société et reconnais avoir pris connaissance des statuts, de la note d'information, du document d'informations clés, du dernier bulletin semestriel et du dernier rapport annuel.

* je donne mandat à Allianz Immovalor qui l'accepte, d'accomplir en mon nom les opérations et formalités consécutives à mon ordre, notamment l'enregistrement de la transaction auprès du Trésor Public.

Depuis le 01/01/2018, les produits financiers perçus par la SCPI sont imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Un prélèvement forfaitaire obligatoire de **30%** est appliqué. Les associés dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année précédant le paiement de ses revenus (< à 25000€ pour une personne seule et 50000€ pour un couple marié ou pacsé) peuvent demander à être dispensé de ce prélèvement. Une demande de dispense du prélèvement obligatoire est disponible sur notre site internet www.immovalor.fr.

Fait àle.....Signature(s) du /des client(s) (obligatoire)

Faire précéder chaque signature de la mention manuscrite « Bon pour mandat »

Allianz Domi 2

Société Civile de Placement Immobilier à Capital Fixe
Capital Social : 47 575 000 € - 535 078 562 R.C.S Nanterre
Siège social : 1 Cours Michelet – CS 30051 - S1500 - 92076 Paris La Défense

CONDITIONS DE VALIDITE DE L'ORDRE D'ACHAT SUR LE MARCHE SECONDAIRE

Rappel : L'inscription de l'ordre sur le registre est subordonnée :

- au fait que l'ordre d'achat soit conforme et entièrement complété et signé par le (les) donneur (s) d'ordre
- à la couverture de l'ordre
- à la réception d'un dossier complet accompagné des justificatifs requis

Modalités de transmission des ordres à la société de gestion :

L'ordre d'achat doit être adressé à Allianz Immovalor, 1 Cours Michelet – CS 30051 - S1500 - 92076 Paris La Défense par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard la veille du jour de confrontation à 12 heures (date et heure de réception par la société de gestion).

Couverture des ordres d'achat : L'ordre d'achat doit être accompagné du règlement (virement) couvrant le montant global de l'achat.

Annulation ou modification de l'ordre :

L'ordre inscrit peut être annulé ou modifié jusqu'à la veille du jour de confrontation à 12 heures (date et heure de réception par la société de gestion) par l'envoi du formulaire d'annulation / modification de l'ordre initial par courriel ou par courrier. Un formulaire « Annulation / Modification » est à votre disposition (sur le site www.immovalor.fr ou sur demande)

Jouissance des parts :

Les résultats des parts sont acquis à l'acquéreur à compter du 1er jour du trimestre civil au cours duquel l'acquisition a eu lieu.

Les documents suivants doivent être joints à l'ordre d'achat :

- une copie de la pièce d'identité recto/verso en cours de validité de chaque signataire
- un IBAN du compte sur lequel le produit de la vente doit être versé
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le questionnaire de connaissance client dûment rempli et signé par le(s) signataire(s)
- la fiche PPE (personne politiquement exposée) dûment remplie et signée par le(s) signataire(s)
- un justificatif de provenance des fonds pour tout souscription > à 50000€ sur une année glissante
- pour un mineur, la signature et une copie de pièce d'identité en cours de validité des deux parents ou le cas échéant l'accord du juge des tutelles.
- pour un majeur incapable, le jugement de mise sous protection et l'accord d'achat du juge des tutelles
- en cas de démembrement, la convention de démembrement
- achat à crédit, l'acte de nantissement

LA PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES :

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons dans le cadre de notre relation contractuelle et commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux services de Allianz Immovalor et aux entreprises partenaires et prestataires. Elles nous permettent de remplir nos obligations légales. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons durant la période de détentions de parts. Après ventes ou cessions des parts, elles sont conservées pendant le délai de prescription. Vous pouvez exercer votre droit d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse fgcasso@allianz.fr ou en adressant un courrier auprès de : Allianz Immovalor - CS 30051 - 1 cours Michelet - 92076 Paris La Défense. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL



SA au Capital de 553 026 € - 328 398 706 RCS Nanterre

Société de gestion de portefeuille - N° agrément AMF : GP-0700035 du 26/06/2007

Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051 – S1500 - 92076 Paris-La-Défense.

Tél : 09 72 72 79 85 - www.immovalor.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PPE (Personne Politiquement Exposée)

Cette fiche est destinée à répondre aux obligations légales de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme en application des articles L 561-2 et suivants du Code Monétaire et Financier.

SITUATION PROFESSIONNELLE BENEFICIAIRE EFFECTIF 1 : Nom et Prénom à préciser :

- 1** Exercez-vous ou avez-vous exercé au cours de ces 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? (cf. liste ci-dessous) Oui Non
 Si oui Quelle fonction exercez-vous ?
 Dans quel pays ?
- 2** Une personne de votre famille ou une personne connue pour vous êtes étroitement associée, exerce-t-elle ou a-t-elle exercé au cours de ces 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? Oui Non
 Si oui Votre lien avec cette personne ?
 Quelle fonction exerce-t-elle ?
 Dans quel pays ?

SITUATION PROFESSIONNELLE BENEFICIAIRE EFFECTIF 2 : Nom et Prénom à préciser :

- 1** Exercez-vous ou avez-vous exercé au cours de ces 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? (cf liste ci-dessous) Oui Non
 Si oui Quelle fonction exercez-vous ?
 Dans quel pays ?
- 2** Une personne de votre famille ou une personne connue pour vous êtes étroitement associée, exerce-t-elle ou a-t-elle exercé au cours de ces 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? Oui Non
 Si oui Votre lien avec cette personne ?
 Quelle fonction exerce-t-elle ?
 Dans quel pays ?

LISTE ET DEFINITION DES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSEES (ARTICLE R561-18)

1 - Les personnes qui exercent ou ont cessé d'exercer depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative parmi les fonctions suivantes :

- ⊖ Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne
- ⊖ Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen
- ⊖ Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours
- ⊖ Membre d'une cour des comptes
- ⊖ Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale
- ⊖ Ambassadeur ou chargé d'affaires
- ⊖ Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée
- ⊖ Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique
- ⊖ Dirigeant, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.
- ⊖ Membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger

2 - Les personnes connues pour être des membres directs de la famille d'une personne visée au 1)

- ⊖ Le conjoint ou le concubin notoire
- ⊖ Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
- ⊖ En ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

3 - Les personnes connues pour être étroitement associées à une personne visée au 1)

- ⊖ Les personnes physiques identifiées comme étant les bénéficiaires effectifs d'une personne morale conjointement avec ce client
- ⊖ Les personnes physiques connues comme entretenant des liens d'affaires étroits avec ce client.
- ⊖ Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit de la personne mentionnée au 1)

Signature bénéficiaire 1

Signature bénéficiaire 2

QUESTIONNAIRE DE CONNAISSANCE DU CLIENT PERSONNES PHYSIQUES

Ce questionnaire de connaissance client permet d'évaluer l'adéquation de la souscription de la SCPI avec votre situation financière et votre profil d'investisseur conformément aux dispositions L533-13 du code monétaire et financier et en application de la directive « Marchés d'instruments financiers » (MIF). En cas d'évolution de votre situation, tout changement devra être adressé, directement ou par l'intermédiaire de votre contact habituel à Allianz Immovalor.

En application à la réglementation en vigueur, Allianz Immovalor établit et met en œuvre des procédures appropriées permettant de classer ses clients dans l'une des deux catégories suivantes : clients non professionnels ou clients professionnels. Allianz Immovalor vous a catégorisé en « clients non professionnels ». Pour tout changement de catégorie, merci de contacter la société de gestion.

SOUSCRIPTEUR

Nom :

Prénom :

Date de naissance : /___/___/___/

Situation de famille : Marié Union Libre PACS Célibataire Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Régime matrimonial (le cas échéant) : Communauté Séparation de biens Communauté universelle

Nombre de personnes à charge : /___/ **Imposable :** IR oui non **Imposable IFI :** oui non

Situation professionnelle : Agriculteur exploitant Artisan Commerçant Chef d'entreprise

Profession libérale Cadre Cadre supérieur Profession intermédiaire Employé(e) Retraité

Inactif(ve) Autre profession :

CO SOUSCRIPTEUR (le cas échéant)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : /___/___/___/

Situation de famille : Marié Union Libre PACS Célibataire Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Régime matrimonial (le cas échéant) : Communauté Séparation de biens Communauté universelle

Nombre de personnes à charge : /___/ **Imposable :** IR oui non **Imposable IFI :** oui non

Situation professionnelle : Agriculteur exploitant Artisan Commerçant Chef d'entreprise

Profession libérale Cadre Cadre supérieur Profession intermédiaire Employé(e) Retraité

Inactif(ve) Autre profession :

VOS REVENUS ET VOTRE PATRIMOINE

1- Le montant des revenus net fiscal de votre foyer fiscal se situe dans la tranche suivante :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> < à 25 000€ | <input type="checkbox"/> entre 25 000€ et 50 000€ | <input type="checkbox"/> entre 50 000€ et 75 000€ |
| <input type="checkbox"/> entre 75 000€ et 100 000€ | <input type="checkbox"/> entre 100 000€ et 150 000€ | <input type="checkbox"/> > à 150 000€ |

2- La ou les sources de revenus de votre foyer fiscal se décompose(nt) comme suit (% par rapport aux revenus globaux) :

- | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
|% des revenus professionnels |% pension de retraite |% de produits financiers |
|% de revenus fonciers |% autres (à préciser...) | |

3- Sur une année à combien estimez-vous votre capacité d'épargne ? :.....€

- 4- Anticipez-vous une variation de votre capacité d'épargne ? oui non
 Si oui de combien estimez-vous la variation de votre capacité d'épargne ? (+/-).....€
 Sur quel horizon (en années) ? ans
- 5- Mon patrimoine se compose de la manière suivante :
- Montant total des actifs financiers :€ (a) dont
- Epargne :€
- Assurance vie :€
- Autres :€
- Montant des actifs immobilier :€ (b) dont
- Habitation principale :€
- Immobilier locatifs :€
- SCPI€(incluant le montant en investissement dans la SCPI souhaité pour€)
- Ma part d'investissement en SCPI ressort à% du total de mes actifs financiers et immobiliers $[c/(a+b) \times 100]$
- Montant total des dettes en cours (capital restant dû) :€ (incluant les cas échéant le montant de crédit envisagé pour l'acquisition de parts de la SCPI pour.....€)

VOTRE CONNAISSANCE ET EXPERIENCE EN MATIERE DE PLACEMENT (SOUSCRIPTEUR)

- 6- A) Connaissez-vous les instruments suivants et les risques qui y sont liés ? combien d'opérations avez-vous réalisées au cours des 3 dernières années ?
- 7- A) Avez-vous eu déjà recours à la gestion sous mandat (y compris assurance vie) ? oui non
 Si oui, pendant combien de temps ? moins de 3 ans plus de 3 ans
- 8- A) Votre perception du rendement, sur un an vous estimez qu'un placement financier :
- Ne peut pas baisser Peut baisser jusqu'à 5% Peut baisser jusqu'à 10%
- Peut baisser jusqu'à 15% Peut baisser au-delà de 15%
- 9- A) Votre réaction face à une perte en capital : s'il vous restait 15 000€ sur un investissement de 20 000€ réalisé il y a 2 ans :
- vous ne voulez pas être confronté à ce genre de situation
- vous vendriez pour réinvestir sur des placements moins risqués
- vous ne feriez rien
- vous augmenteriez votre apport pour réinvestir sur le même support

VOTRE CONNAISSANCE ET EXPERIENCE EN MATIERE DE PLACEMENT (CO SOUSCRIPTEUR)

- 6- B) Connaissez-vous les instruments suivants et les risques qui y sont liés ? combien d'opérations avez-vous réalisées au cours des 3 dernières années ?
- 7- B) Avez-vous eu déjà recours à la gestion sous mandat (y compris assurance vie) ? oui non
 Si oui, pendant combien de temps ? moins de 3 ans plus de 3 ans
- 8- B) Votre perception du rendement, sur un an vous estimez qu'un placement financier :
- Ne peut pas baisser Peut baisser jusqu'à 5% Peut baisser jusqu'à 10%
- Peut baisser jusqu'à 15% Peut baisser au-delà de 15%
- 9- B) Votre réaction face à une perte en capital : s'il vous restait 15 000€ sur un investissement de 20 000€ réalisé il y a 2 ans :
- vous ne voulez pas être confronté à ce genre de situation
- vous vendriez pour réinvestir sur des placements moins risqués
- vous ne feriez rien
- vous augmenteriez votre apport pour réinvestir sur le même support

VOS OBJECTIFS DE PLACEMENTS

10- Le montant que vous souhaitez investir est de€

11- Quelle est la durée envisagée ?

- < à 3 ans
 entre 3 et 5 ans
 entre 5 et 7 ans
 entre 7 et 10 ans
 > à 10 ans

12- Sur votre horizon de placement, vous acceptez à priori une volatilité (1) associé au couple rendement/risque de :

- Moins de 3% : une probabilité de rendement très faible sur la période, associé à un risque très faible de perte en capital
 Entre 3 et 5% : une probabilité de rendement faible sur la période, associé à un risque faible de perte en capital
 Entre 5 et 8% : une probabilité de rendement modéré sur la période, associé à un risque modéré de perte en capital
 Entre 8 et 13% : une probabilité de rendement important sur la période, associé à un risque élevé de perte en capital
 Entre 13 et 18% : une probabilité de rendement très important sur la période, associé à un risque très élevé de perte en capital

13- Sur ce placement, quel est ou quels sont les objectifs de l'investissement que vous souhaitez réaliser ?

- Constitution et valorisation de patrimoine
 Recherche de revenus
 Transmission du patrimoine
 Disponibilité du placement
 Protection du conjoint
 Optimisation fiscale : Si optimisation fiscale :
 Réduction d'IR
 Réduction d'IFI

(1) *Considérée en finance comme la base de mesure du risque, la volatilité est par définition une mesure des amplitudes (à la hausse comme à la baisse) des variations du cours de valorisation d'un actif financier. Ainsi, plus la volatilité d'un actif est élevée et plus l'investissement dans cet actif sera considéré comme risqué et par conséquent plus l'espérance de gain et le risque de perte seront importants.*

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus

Signature du souscripteur

Signature du co souscripteur

Fait àle.....

Fait àle.....

LA PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES :

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons dans le cadre de notre relation contractuelle et commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux services de Allianz Immovalor et aux entreprises partenaires et prestataires. Elles nous permettent de remplir nos obligations légales. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons durant la période de détentions de parts. Après ventes ou cessions des parts, elles sont conservées pendant le délai de prescription. Vous pouvez exercer votre droit d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse fgcasto@allianz.fr ou en adressant un courrier auprès de : Allianz Immovalor - CS 30051 - 1 cours Michelet - 92076 Paris La Défense. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL